



## Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Le bureau de Reprise d'Études et Validation des Acquis (REVA) vous accompagne dans toutes les étapes de votre démarche de VAE : information, recevabilité/faisabilité, rédaction du dossier, jury et obtention du diplôme.

Il faut compter environ 1 an entre la demande de recevabilité et le passage en jury VAE (2 sessions de jury par an : mai/juin et novembre/décembre)



### Les étapes

#### Information

##### Aide au positionnement

Il est important de bien cibler le diplôme en lien direct avec votre expérience. Tous les diplômes de l'université Rennes 2 inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sont accessibles par le biais de la VAE.

Le bureau REVA peut vous accompagner dans le choix du diplôme

##### Recherche de financement

Le coût de la démarche de VAE s'élève à 1750 € (Financer sa démarche VAE : [vae.gouv.fr](http://vae.gouv.fr))

Ce tarif n'inclut pas les droits d'inscription au diplôme ni les éventuels frais de formation liés à une reprise d'études en cas de validation partielle.

##### Informations collectives

Le bureau REVA organise des réunions d'information : Jeu[mi]di

[S'inscrire aux Jeu\[mi\]di](#)

#### Recevabilité/Faisabilité

##### Recevabilité

Le dossier de recevabilité/faisabilité constitue une première étape à la démarche.

Vous êtes recevable si vous avez une expérience d'au moins 1 an en rapport avec le diplôme visé.

Pour retirer le dossier : 02 99 14 20 38 ou [reva \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:reva@univ-rennes2.fr)

##### Faisabilité

Nous émettons un avis sur la correspondance de vos connaissances et compétences avec les attendus du diplôme visé, afin de vous permettre de vous positionner au mieux dans votre démarche VAE.

Si votre demande est acceptée, vous pouvez débiter la rédaction de votre dossier VAE et bénéficier d'un accompagnement.

#### Rédaction du dossier VAE

##### Accompagnement

Nous vous proposons un accompagnement individualisé et adapté avec des ateliers collectifs proposés à chaque étape du parcours et des entretiens-conseils tout au long du parcours. Nous vous fournissons des outils adaptés : trame du dossier VAE, guide d'accompagnement...

#### Jury VAE

##### Entretien

Le jury VAE vérifie l'adéquation de vos compétences acquises avec celles exigées pour l'obtention du diplôme au regard de votre dossier VAE et de l'entretien.

##### Obtention du diplôme

Le jury décide de valider tout ou partie du diplôme.

Nous vous proposons un accompagnement jusqu'à l'obtention complète du diplôme.

Contact

Reprise d'Études et Validation des Acquis (REVA)

Bâtiment I - 1er étage  
Place du Recteur Henri Le Moal  
35043 Rennes

reva@univ-rennes2.fr

[02 99 14 20 38](tel:0299142038)

Horaire d'ouverture au public

Lundi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Mardi : 13h30 -17h00

Mercredi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Jeudi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Vendredi : 9h00 -12h15 / 13h30 -16h30